

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 3 (1957)

Heft: 6

Rubrik: La vie de la colonie suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VIE DE LA COLONIE SUISSE DE PARIS

Extrait de l'allocution prononcée par le Président, M. E. Thuric, à l'occasion du banquet du 76^e anniversaire, le 30 mars 1957, communiquée à la Rédaction après la sortie de son numéro de mai.

76^e anniversaire

Il est de coutume, lors de notre fête de fondation, de donner quelques renseignements sur les activités de notre Association pendant l'exercice écoulé. Notre activité principale est l'Ecole. Au cours du soir, les langues, la comptabilité et la sténographie sont enseignées. Alors qu'en 1955, nous avions 204 élèves répartis en deux cycles, il y en a eu 241 en 1956.

Mais notre « Sorgenkind » est l'Ecole du Jour. Cette Ecole a été créée en 1933 pour nos compatriotes de langue allemande ou italienne désireux d'approfondir leur connaissance du français. Le nombre des inscriptions dans les années fastes, avant la guerre, s'élevait à près de 250. Aujourd'hui, nos jeunes compatriotes trouvent très facilement dans notre pays des places bien rétribuées et n'éprouvent plus le besoin de venir en France, comme par le passé. C'est pourquoi, depuis la réouverture de l'Ecole, après la guerre, le nombre des élèves est tombé aux environs de 100, ce qui est nettement insuffisant pour permettre une exploitation normale. Il s'ensuit des déficits très lourds pour le Cercle. Par surcroît, les subventions fédérales ont été fortement réduites par suite de nouvelles réglementations. Nos ressources étant épuisées, nous avons été placés devant l'alternative : fermer l'école du jour ou trouver une aide financière importante. Diverses démarches entreprises ont abouti à la constitution d'un comité de patronage sous la présidence de M. le Conseiller national Schmid-Ruedin, à qui nous exprimons notre profonde reconnaissance pour le grand travail désintéressé qu'il a fourni pour notre Ecole.

Au mois de février, M. l'Ambassadeur a eu l'extrême obligeance de convoquer et de présider une conférence de presse. Les plus grands journaux de notre pays ont publié des articles sur notre Ecole ; la radio suisse en a parlé.

L'action est en cours, Mesdames et Messieurs, vous pouvez vous y joindre en recommandant notre Ecole à vos amis en Suisse. Les diplômes délivrés par le Cercle Commercial Suisse sont appréciés et le deviendront de plus en plus à mesure que notre Ecole se développera. L'enseignement donné dans notre Ecole peut soutenir avantageusement la comparaison avec celui de n'importe quel établissement du même genre. C'est grâce à l'opiniâtre travail de M. Lampart, Président de la Commission de l'Enseignement, que nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

Notre deuxième branche importante est le Service gratuit de Placement. Chaque année, de nombreux compatriotes trouvent un emploi par l'intermédiaire de ce service dirigé par notre dévoué secrétaire général, M. Schenk. Environ 220 personnes ont été placées pendant chacune des dernières années. Tandis que les offres d'emploi oscillent entre 500 et 600, les demandes d'emploi ont fortement diminué. Elles dépassaient largement 1.000 en 1954 pour tomber à 850 en 1955 et à 650 l'année dernière.

Une convention franco-suisse prévoit l'échange de



stagiaires qui, dans l'un ou l'autre pays, peuvent prendre un emploi pour une période maximum de 18 mois. Notre Secrétariat s'occupe de leur placement en France et communique aux organismes compétents les dossiers de Français désirant se rendre en Suisse. Nous avons reçu 290 demandes d'emploi émanant de stagiaires en 1956 et avons réussi à placer 158 candidats ! Nous devons ce beau résultat surtout à une grande banque de la place de Paris, qui a employé près de 120 stagiaires ces dix dernières années. Nous avons transmis en Suisse seize dossiers de jeunes Français ; 5 stagiaires ont été placés.

Parmi nos convives, il y a des chefs d'entreprises. S'ils ont besoin de personnel, qu'ils s'adressent à notre Secrétariat. Il fera tout son possible pour donner satisfaction.

La Bibliothèque possède un grand nombre de livres en français, allemand, italien et anglais. MM. Dufour et Minder, infatigables bibliothécaires, regrettent d'avoir moins de lecteurs. Cinq cents livres prêtés l'année dernière contre trois mille pendant certaines années. Cette même section tient à la disposition de nos membres les principaux journaux des trois parties linguistiques de la Suisse. La Commission des Fêtes, avec des moyens très restreints, a essayé et réussi des tours de force sous l'impulsion de son dynamique président, M. Duvoisin ; deux belles excursions en car ont été organisées l'année dernière, à Dieppe et à Vézelay. Nous avons reçu, au mois de novembre, la Fanfare du Jorat. A Noël, nous avons pu offrir à nos enfants une matinée enfantine et des cadeaux. Notre salle, rue des Messageries, était comble à la Fête de la Saint-Sylvestre. Le programme, films et variétés, fut suivi d'un bal animé dans une ambiance de franche gaîté...

...Je pense aussi aux professeurs de notre Ecole, dont plusieurs sont parmi nous ce soir, et je les remercie de leur dévouement et de l'attachement qu'ils témoignent au Cercle Commercial Suisse. J'exprime notre reconnaissance aux autorités suisses, à leur représentant, M. l'Ambassadeur Micheli, et à ses collaborateurs de l'Ambassade, auprès desquels nous trouvons toujours audience et appui, aux autorités françaises pour l'hospitalité qu'elles nous accordent.

Vive la Suisse. vive la France.

Le Président : E. THURIG.